Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse

Herausgeber: Société Forestière Suisse

Band: 17 (1866)

Heft: 8

Artikel: Essais de culture d'essences exotiques [suite]

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-784004

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

mieux prendre la distance trop petite que trop grande, attendu que dans ce dernier cas, l'ombrage que les arbres fourniraient dans leur jeune âge serait nsuffisant.

Si dans la suite, par exemple au bout de 20 à 30 ans, on trouve que le peuplement est trop serré, et que l'on voie des lichens se développer au pied des troncs, il faudra alors commencer les éclaircies. Cette opération sera d'autant plus nécessaire que tous les arbres ne se seront pas développés également, et que plusieurs sujets seront restés tout-à-fait en arrière.

Il faudra procéder comme pour les futaies proprement dites et enlever surtout les troncs souffreteux, puis continuer ainsi jusqu'à ce que le peuplement ait atteint l'âge de 40 ans; alors les arbres se trouveront probablement placés à une distance de 30 à 40'. Si dans la suite on trouve que l'ombrage est encore trop fort, on aura recours à l'élagage, et, lorsque cette opération ne servira plus à rien, on introduira une méthode régulière de jardinage en enlevant, au moins tous les dix ans, un certain nombre d'arbres. On remplacera immédiatement les troncs abattus par de jeunes plants, et l'on obtiendra ainsi à la longue une forêt jardinée dont tous les sujets seront à distance égale et appartiendront à des classes d'âges séparées par des espaces de 10 ans.

On voit que cette méthode présente des avantages incontestables: l'ombrage est partout égal, et le forestier peut le modérer à son gré, le revenu est considérablement augmenté, de plus on peut, sans aucun inconvénient et en tout temps, tirer de la forêt les assortiments dont on a besoin, et l'on a toujours sons la main de notables provisions pour les besoins extraordinaires:

Essais de culture d'essences exotiques.

(Suite).

D Genre Betula.

I. Betula lenta. L. Bouleau tenace Betula carpinifolia Ehr. Betula nigra Du Roi.

Cette espèce de bouleau, que l'on désigne aussi en Amérique sous le nom de Mahagoni des montagnes, s'avance depuis le Canada jusqu'en Géorgie. Sa croissance est très-rapide: l'arbre atteint dans sa patrie une hauteur de 60-70' et 2-3' de dieamètre; un sol frais, modérément humide lui convient particulièrement. L'écorce du tronc est grisâtre et rappelle par son aspect extérieur celle du cerisier. Le feuillage ressemble à celui du charme. Les feuilles sont longuement ovales, acuminées, à base cordiforme, à bords indistinctement dentés en scie, d'un vert éclatant sur la face supérieure et glauques en dessous. Les rameaux sont effilés, d'un brun sombre luisant et ponctués de blanc. D'après Loudon le bois est particulièrement tenace, il peut prendre un beau poli et, en Amérique, il est préféré à toute autre espèce de bois de bouleau. Les habitans du Kamtschaka boivent le jus de cet arbre sans qu'il ait subi de fermentation, ils découpent l'écorce en lanières étroites, la font sécher et la mangent avec du caviar. Les feuilles séchées donnent, dit-on, un thé très-agréable.

Voici comme le docteur Nördlinger parle de cette essence dans le rapport sur l'exposition industrielle de Londres:

"La plus grande espèce du genre bouleau atteint une taille de 18 à 21 mètres de hauteur et de 60 à 90 centimètres de diamètre; elle est généralement répandue dans tout le Canada, mais spécialement dans la partie inférieure, elle se trouve aussi dans le Nouveau-Brunsvick. Le bois est rougeâtre, tenace, susceptible de prendre un beau poli; on l'emploie surtout dans l'ébénisterie, on peut lui donner un poli et une teinte qui imitent à la perfection le bois de Mahagoni du Honduras. Ce bois, qui trouve aussi son emploi dans la charronnerie et dans la construction des vaisseaux pour les parties qui doivent être sous l'eau, est de plus en plus recherché, attendu qu'il résiste mieux que tout autre au frottement et à l'action de la rouille. On en exporte une grande quantité en Europe. L'écorce est plus dure que le bois; les Indiens et les trappeurs le travaillent pour s'en faire des souliers, des chapeaux, des bardeaux et des canots. Poids spécifique du bois 0,65; cœfficient de chaleur 65% de l'hicory. D'après le même rapport le bouleau ordinaire, Betula alba L., n'atteint dans le Canada qu'une hauteur de 15 mètres au plus; le bois est peu durable et n'est guère employé que par les tourneurs et les ébénistes. Poids spécifique 0,5, cœfficient de chaleur 48º/u de l'hicory. Michaux recommande tout particulièrement le Betula lenta pour les cultures forestières dans la France septentrionale, l'Angleterre et l'Allemagne. Son port élégant en fait aussi un arbre propre à être planté sur nos promenades. L'Allemagne possède quelques arbres de cette espèce qui ont

déjà fourni des graines, mais elles n'ont pas germé. Les meilleures semences sont fournies par le marché de New-York.

2. Betula papyracea Ait. Bouleau à papier, Betula canadensis Loddiges.

Cette espèce croît de préférence dans la partie septentrionale de l'Amérique du Nord; elle y atteint une hauteur de 60 à 70' et jusqu'à 3' de diamètre; sa croissance est très-rapide, mais il lui faut pour atteindre son plein développement un sol particulièrement nourricier. L'écorce est d'un blanc presque brillant, celle des rameaux d'un brun éclatant, et très fortement ponctuée de blanc. Les feuilles sont grandes, largement ovales, légèrement cordiformes à la base, faiblement acuminées. Le feuillage étant touffu et d'un beau vert sombre, on peut aussi recommander cette espèce comme arbre d'ornement.

Michaux estime que le bois possède les mêmes qualités que celui du bouleau ordinaire. D'après Loudon, l'aubier est complètement blanc, et l'intérieur est rouge, d'un beau grain brillant, il est solide, et donne un bon bois de service, qui cependant se pourrit facilement quand il est exposé à des alternatives de sécheresse et d'humidité. Dans la partie septentrionale du Canada, l'écorce sert à faire des paniers, des cassettes, des carnets de poche et beaucoup d'autres objets; on l'emploie aussi comme semelle intérieure dans les chaussures, et pour rendre les chapeaux imperméables; divisée en feuilles très-minces elle peut servir de papier. Mais ce qui fait la principale utilité de cette écorce, c'est qu'elle est tout particulièrement propre à la confection de canots. Ces canots sont très-légers, et un seul homme peut les transporter sur ses épaules d'un lac dans un autre. Un canot ordinaire pour 4 personnes ne pèse que de 40—50 livres et peut porter une charge de 20 quintaux. Cette même écorce peut aussi servir à faire des tentes.

Le docteur Nærdlinger parle de cette essence en ces termes: "Le bouleau à papier donne un bois fin, très-tenace et une écorce fort durable. C'est l'arbre le plus commun dans les régions froides de l'Amérique du Nord; il s'avance même sous une forme rabougrie jusqu'au delà du cercle polaire. Son bois fournit presque à tous les besoins des habitants du pays, on en fait plus particulièrement des canots, des tables, des raquettes, des manches de hache, des traîneaux. La plupart des habitans de la région du Mackensie s'en servent pour la confection de leurs meubles, attendu qu'on

peut le polir. En outre ce bouleau fournit au printemps une séve sucrée avec laquelle on prépare des liqueurs spiritueuses. Cet arbre a été introduit en Europe en 1750."

Les meilleures semences de cet essence proviennent aussi du marché de New-York.

E. Genre planera.

Les espèces de ce genre se rapprochent beaucoup des ormes; on peut facilement les reproduire en les greffant sur des tiges d'orme (Ulmus campestris).

1. Planera Richardii Mx. Planera crenata Desfont. Ulmus parvifolia Willd.
Ulmus polygama Rich. Planère. Selkova.

Cet arbre croît dans la Perse septentrionale et particulièrement sur les bords de la mer Caspienne jusqu'à la mer Noire. D'après Michaux il atteint dans sa patrie une hauteur de plus de 80' et jusqu'à 4' de diamètre, et le tronc conserve à peu près la même épaisseur jusqu'à une hauteur de 25 à 30', c'est-à-dire jusqu'aux premières branches.

La couronne est large et touffue; les rameaux sont faibles. Les feuilles ressemblent beaucoup pour la forme à celles des ormes; elles sont cependant d'un tissu plus ferme, plus petites et régulièrement dentées sur leurs bords. Les rameaux sont ronds et d'un brun-gris. Les fleurs sont sessiles et poussent, comme chez les ormes, avant les feuilles.

L'exemplaire de cet essence le plus ancien en Europe se trouve d'après Loudon au jardin des plantes de Paris. Il provient d'une marcotte *) de 4 ans plantée en 1786. En 1831 il avait déjà atteint une hauteur de 60'; un second exemplaire planté 4 ans plus tard dans un domaine privé n'avait en 1831 pas moins de 80' de haut, c.-à.-d., une hauteur égale à celle que mesuraient alors des ormes croissant sur le même terrain et plantés 30 ans plus tôt.

Le planère ne s'est que peu répandu en Europe, et cela seulement parce que ce n'est guère un arbre d'ornement. Néanmoins, cette essence dont les conditions de croissance sont les mêmes que celles de notre orme, garde une importance réelle pour les cultures forestières, attendu qu'elle

^{*)} La reproduction par marcottes est un procédé que les jardiniers emploient aussi pour les résineux, ainsi par exemple pour le Wellingtonia, attendu que les semences de cet essence livrées par le commerce reviennent à un prix très élevé et le plus souvent se trouvent vaines; aussi les jeunes plants se vendent-ils très cher.

livre un bon bois de construction et de service; ce bois se distingue particulièrement par sa dureté et sa ténacité extraordinaires, et par la résistance qu'il oppose à tous les agents de décomposition. Le bois d'aubier est blanc, très-élastique, semblable à celui du frêne; le cœur, qui occupe plus des ²/_s de l'épaisseur totale du tronc, est rougeâtre et trouve comme bois de construction le même emploi que le chêne; on en fait aussi des meubles élégants qui peuvent prendre un beau poli, et qui ne sont que fort peu exposés aux attaques des insectes.

F Genre Fraxinus.

I. Fraxinus americana Willd. Frêne d'Amérique. Fraxinus acuminata Laur.

Cet arbre croît de préférence dans les parties les plus froides des Etats-Unis de l'Amérique du Nord. Il est commun dans le Canada, le Nouveau-Brunsvick et l'Amérique anglaise; il affectionne comme notre frêne les terrains frais et les expositions humides, et il prospère particulièrement bien sur les bords des fleuves. Les climats rigoureux lui conviennent décidément mieux qu'une température plus douce. La feuille a 6—7 folioles, grandes, largement ovales, lancéolées et brièvement pétiolées. La surface supérieure de la feuille est d'un vert sombre, fortement luisante, la surface inférieure est blanchâtre, veloutée. Les rameaux sont brun-grisâtre, les bourgeons jaunes. Le frêne d'Amérique croît rapidement et atteint une hauteur de 80—100' et jusqu'à 3 de diamètre. Le tronc ne porte point de branches jusqu'à une grande hauteur. Le bois, dit-on, est encore supérieur à celui de notre frêne et particulièrement plus tenace. D'après Michaux c'est l'espèce de frêne la plus précieuse que possède l'Amérique, tant a cause des qualités de son bois qu'à cause de sa rapidité de croissance exceptionnelle.

D'après le rapport sur l'exploitation industrielle de Londres, le cœur du bois est d'un brun clair; comme il est tenace, élastique, qu'il supporte facilement les grandes pressions et résiste facilement à l'action de la rouille, on l'emploie pour les montures de machines, les essieux, les jantes de roues, les instruments agricoles, les manches d'outils, etc.; le bois des jeunes rameaux sert à faire des cercles et de gros ouvrages de vannerie. Ce frêne d'Amérique trouve donc dans sa patrie le même emploi que chez nous son congénère, le frêne commun. Cœfficient calorifique: 70% de l'hicory.

Cet arbre a été introduit en Europe en 1723. La beauté de son feuillage

et son port élancé le recommandent tout particulièrement comme arbre d'ornement. Il mérite aussi de trouver place dans les cultures forestières, grâce à la rapidité de sa croissance et aux qualités exceptionnelles de son bois. Wangenheim l'avait déjà recommandé pour les cultures.

2. Fraxinus juglandifolia. Lam. Frêne à feuilles de moyer. Fraxinus viridis Mx.

Ce frêne se trouve depuis le Canada à la Caroline du Nord sur les sols humides; il ne s'élève guère qu'à une hauteur de 30—50′, son bois est aussi loin de valoir celui de l'espèce précédente. En revanche, il se distingue par la magnificence de ses grandes feuilles, ce qui en fait un des plus beaux arbres d'ornement.

La feuille se compose de 5—7 folioles, pétiolées et longuement mucronnées. La foliole terminale est très-longuement pétiolée. Les feuilles et les jeunes rameaux som d'un vert brillant, les bourgeons sont bruns.

3. Fraxinus ornus. I. Frêne à Manne; Frêne fleuri. Ornus europæa Pers.

Les frênes à manne se distinguent par leur corolle parfaitement développée; aussi en 2-t-9n fait quelquefois un genre distinct, le genre Ornus.

Le frêne à manne le plus commun est originaire de l'Europe méridionale; et encore n'y prosipère-t-il que sur les pentes chaudes et exposées au midi, sur les sols secs et pierreux. Des climats comme le nôtre ne lui conviennent pas; il souffre beaucoup des gelées, et on ne pourrait pas le cultiver comme arbre forestier. Il ne s'élève guère qu'à une hauteur de 20 à 30'; sa croissance est lente. Il est très recherché comme arbre d'ornement, à cause du port élégant que lui donuent son feuillage et ses longues panicules de fleurs. Les feuilles sont impari-pennées, composées de 7 à 9 folioles ovales, irrégulièrement dentées en scie, acuminées et d'un vert luisant sur les deux faces. Les rameaux présentent une couleur sombre, les bourgeons sont d'un gris-clair et de moitié plus petits que ceux du frêne commun; les fleurs, disposées en longues panicules, sont odorantes, la corolle est blanche, longue, 4 partite. Le suc de cet arbre fournit en abondance une matière sucrée connue sous le nom de manne, que l'on obtient par la distillation, et qui est employée dans la medécine. Le bois est surtout employé comme combustible.

4. Fraxinus Ornus americana L. Frênc à manne d'Amérique. Ornus americana Pers.

Cette espèce, originaire de l'Amérique du Nord, ressemble assez au frêne-fleuri d'Europe, mais elle atteint une hauteur de 30—40' et se distingue encore plus que la précédente par la richesse de son inflorescence. La feuille se compose de 7—11 folioles; la face inférieure est plus claie que dans l'Ornus europæa. Cet arbre ne peut non plus être cultivé chez nous que comme arbre d'ornement.

(La suite à un prochain numéro).

On est prié d'adresser à M. El. LANDOLT, professeur à Zurich, les envois qui concernent la rédaction; les réclamations relatives à l'expédition du journal doivent être faites à M. E. SCHULER, à Bienne.